



## **CTSD Carte scolaire - Jeudi 10 avril**

### **Déclaration liminaire de la FNEC-FP-FO**

**Fédération Nationale Enseignement - Culture – Formation Professionnelle Force Ouvrière**

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

La fédération Force Ouvrière, dans sa traditionnelle indépendance, n'a pas donné de consigne de vote pour les élections municipales.

Avec la Confédération Force ouvrière, elle constate que les résultats de ces élections municipales traduisent un fort mécontentement de la politique d'austérité menée par le gouvernement. S'agissant de la Fonction Publique et de ses agents, nous considérons qu'il y a dans ces résultats un rejet de la politique de blocage salarial et des réformes destructrices du service public.

Dans l'Education Nationale, notre fédération a déjà clairement pris position contre la réforme dite de "refondation de l'école", porteuse de la remise en cause des statuts des personnels, et de la territorialisation de l'école primaire.

La grande majorité des enseignants, des agents municipaux, des parents d'élèves s'élèvent contre la réforme des rythmes scolaires ; plus de 2700 communes ont pris position contre. La remise en question du décret de 1950 pour les enseignants du second degré est une nouvelle provocation qui remet fondamentalement le statut en cause.

Ce que tous attendent, c'est que les réformes destructrices soient retirées et que des moyens soient alloués à l'école à la hauteur des besoins, sans passer par des artifices médiatisés tels les "plans de cohésion sociale", le dispositif "plus de maîtres que de classes", les "zones REP+" avec les d'établissements ECLAIR, bafouant le droit commun pour mettre en vitrine quelques moyens particuliers alloués.

Quand tous les indicateurs démontrent que le cap choisi n'est pas le bon, il faut savoir changer.

Ce qui n'est pas le cas de la carte scolaire présentée aujourd'hui, toujours dans la droite ligne de la politique de la précédente carte scolaire, dans la logique de la loi de la refondation, sans tenir compte du revers que vient d'essuyer cette orientation.

Sur les 115 postes dont bénéficient le département, après plusieurs années de dotations négatives, 15 postes sont réservés déjà pour le "plan cohésion ville de Marseille", échappant au cadre commun.

A cela s'ajoutent 25 postes de remplaçants pour les zones déréglementées que constituent les zones "ECLAIR", les postes plus de maîtres que de classes, ceux destinés à la scolarisation de quelques élèves de moins de 3 ans n'ont pas encore été quantifiés.

40 ouvertures conditionnelles, une réserve de 30 postes pour les fluctuations de la rentrée, finissent par absorber la totalité des 100 postes du département.

Pour arriver à ceci, une quarantaine de classes ont été fermées en limite de seuil, plusieurs

écoles ont vu leur espérance d'ouverture disparaître, aucun poste spécialisé n'est prévu en création (aucun poste E ni G, pas de poste de CLIN pour l'accueil des enfants allophones, ...), c'est même un poste E fermé dans la circonscription Marseille 14 !

Aucun poste de remplaçants non plus alors que les mois de janvier, février, mars et encore en ce début d'avril, ont été catastrophiques : dans certaines circonscriptions, des absences d'un mois en maternelle, de plus d'une semaine en élémentaire n'ont pas été remplacées.

Cette désastreuse situation amenant vos services à supprimer des stages de formation continue pour libérer des brigades supplémentaires.

Alors que notre ex-ministre reste toujours attaché à faire travailler aux enseignants une journée déjà effectuée avec la récupération du jour de la prérentrée, au prétexte de ne pas mettre en péril la scolarité de nos élèves, c'est cette carte scolaire qui la met en péril !

A la suite de ces élections, ce qu'attendent les enseignants, c'est un retour à école de la république pour tous, avec un abaissement des seuils qui permet également un retour à la scolarisation des élèves de moins de 3 ans, le retour des postes spécialisés aux missions clairement définies, l'ouverture des classes là où elles sont nécessaires, le maintien du statut de chacun et des missions liées aux corps et grade.

Au lieu de faire croire que ce sont les rythmes qui sont la cause de l'échec scolaire, et en profiter, à travers les PEDT pour municipaliser l'école, il faut au contraire lui donner des moyens pour tous, et des aides spécialisées pour ceux qui en ont besoin.

Pour toutes ces raisons, au regard d'une carte scolaire qui reste contrainte dans une politique éducative que notre fédération dénonce, nous ne pourrions pas voter favorablement pour cette carte scolaire.

Pour revenir au calendrier de la carte scolaire, le délai entre le 1<sup>er</sup> groupe de travail et le CTSD est vraiment trop court pour nous permettre de faire notre travail de délégué du personnel. A tel point, que nous n'avons pas pu honorer la possibilité que vous nous aviez offerte de bénéficier d'une audience, nous profiterons donc de ce CTSD pour réexaminer tous les dossiers qui nous ont été confiés, en espérant que le champ de négociation reste ouvert.

Je vous remercie de votre attention.

Philippe Roms, représentant FNEC FP FO